



Assurance prêt immobilier avec SCI

Par **mouhat**, le **22/09/2008** à **11:36**

Nous avons (couple marié) signé un compromis de vente pour acquérir une résidence principale, l'actuelle étant en vente. Ayant des difficultés d'assurances pour les prêts relais et principal pour cause de santé, et ayant 2 enfants majeurs dont l'un est propriétaire, une SCI est-elle une réponse possible avec prêts assurés principalement par les enfants ?
Remerciement pour votre réponse et votre diligence car réponse URGENTE.

Par **m4ur1ce**, le **23/09/2008** à **19:32**

Il devrait être possible d'assurer le gérant de la SCI (bien le choisir) en tant que garant (sorte de chef d'entreprise).

Posez la question à votre Agent Général d'Assurance, qui sont des pro, soutenus par des services compétents de leur Compagnie.

Le fait de placer l'argent de la vente sur un contrat d'assurance vie capitalisation permet aussi de faire une cession en garantie, et diminuer d'autant le montant de l'assurance décès à fonds perdus.

Salutations